



Assemblée générale

Distr. générale
17 juillet 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Point 20 i) de l'ordre du jour provisoire*

**Développement durable : garantir l'accès de tous
à des services énergétiques fiables, durables et modernes,
à un coût abordable**

Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous

Rapport du Secrétaire général

Résumé

La Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous (2014-2024) représente une précieuse occasion pour toutes les parties prenantes de se regrouper autour d'une plateforme commune pour adopter de nouvelles mesures destinées à assurer la complémentarité des activités et des synergies permettant de progresser vers la réalisation de l'ensemble des objectifs en faveur de l'énergie durable pour tous. Conformément aux objectifs stratégiques énoncés dans le Plan d'action mondial pour la Décennie, le présent rapport décrit les activités menées par un large éventail de parties prenantes pour accélérer l'action faisant de l'énergie durable pour tous une réalité, notamment les mesures prises par les États Membres et les efforts déployés par le système des Nations Unies et par les organisations internationales compétentes pour contribuer à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

* A/72/150



I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis en application de la résolution 71/233 de l'Assemblée générale, dans laquelle cette dernière a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous et l'a prié d'établir, en consultation avec les États Membres et les autres parties intéressées, un rapport sur les activités menées dans le cadre de la Décennie et sur les activités connexes exécutées au sein du système des Nations Unies, et de le lui présenter à sa soixante-douzième session.

II. Plan d'action mondial pour la Décennie et son harmonisation avec le Programme 2030

2. En 2012, l'Assemblée générale des Nations Unies a approuvé à l'unanimité la résolution 67/215, par laquelle elle a déclaré 2014-2024 Décennie de l'énergie durable pour tous, soulignant ainsi l'importance de l'énergie pour le développement durable et pour l'élaboration du programme de développement pour l'après-2015.

3. Les objectifs stratégiques du Plan mondial d'action pour la Décennie, qui avaient été initialement présentés en 2014 dans le rapport du Secrétaire général sur la Décennie (A/69/395) et approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 69/225, sont axés sur ce qui suit :

a) Susciter à tous les niveaux des actions destinées à faire des systèmes énergétiques à travers le monde des systèmes équitables et durables en perspective : toutes les parties concernées devraient montrer l'exemple en fixant leurs propres objectifs et cibles en matière d'énergie et en établissant un lien avec les autres facteurs du développement, en adoptant des politiques anticipatives, des cadres réglementaires et des moyens d'incitation pour encourager l'innovation et l'investissement, en facilitant la mise en place de structures de marché permettant d'offrir, avec le temps, des solutions et des services énergétiques durables, en développant considérablement des solutions ascendantes, en étendant le renforcement des capacités, en encourageant les partenariats, en améliorant la recherche-développement et en diffusant des informations sur les meilleures pratiques et les enseignements dégagés;

b) Créer un environnement favorable à un accroissement d'envergure de l'investissement dans les systèmes énergétiques de la planète : selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie, il faudrait près de 1 000 milliards de dollars d'investissements cumulés pour assurer l'accès universel à l'énergie d'ici à 2030¹ et des investissements massifs dans les énergies renouvelables et le rendement énergétique étaient nécessaires à la réalisation des objectifs énergétiques mondiaux au titre de l'initiative relative à l'Énergie durable pour tous;

c) Favoriser l'investissement global dans les systèmes énergétiques du monde : des partenariats public-privé seront essentiels pour mobiliser les investissements massifs nécessaires à leur transformation générale et il serait indispensable d'avoir recours à l'investissement public pour mobiliser les financements privés requis pour assurer cette transformation;

d) Accroître le soutien à la recherche-développement : les gouvernements et le secteur privé devraient soutenir ces efforts afin de stimuler l'innovation technologique et de réduire les coûts des technologies fondées sur l'énergie propre

¹ Agence internationale de l'énergie, Perspectives énergétiques mondiales, résumé 2012 (Paris, 2012).

de manière à rendre ces solutions de plus en plus attrayantes sur le plan économique dans le monde entier;

e) Poursuivre les consultations avec toutes les parties concernées, dans les pays en développement comme dans les pays développés : la société civile, les entreprises, les jeunes et les pouvoirs publics devraient poursuivre le dialogue afin de bien cerner les points de vue de toutes les parties concernées et d'assurer leur prise en compte dans le programme de la Décennie, le programme de développement pour l'après-2015 et autres processus pertinents;

f) Créer davantage de moyens d'incitation à un changement de comportement afin de gérer et d'allouer durablement les ressources : les activités entreprises dans le cadre de la Décennie devraient promouvoir la production et la consommation d'énergie durable de manière à ce que les ressources énergétiques soient utilisées plus équitablement;

g) Étendre les programmes statistiques et relatifs aux données dans les pays en développement : il fallait poursuivre les travaux sur les objectifs, les indicateurs et les définitions intégrés dans le domaine de l'énergie ainsi que sur le recensement des données nécessaires pour saisir leurs dimensions et leurs liens multiples, et assurer leur pertinence et leur mesurabilité à l'échelon national, le Cadre de suivi mondial pourrait être d'une aide précieuse à cet égard;

h) Élargir et multiplier les partenariats et les engagements : les actions et programmes relatifs à la Décennie devraient viser à élargir les partenariats actuels, à en créer d'autres et à obtenir de nouveaux engagements en faveur de la réalisation des objectifs intérimaires d'ici à 2024 et au-delà;

i) Améliorer la diffusion des connaissances, des engagements et des solutions : la Décennie devrait offrir un cadre aux acteurs gouvernementaux et non étatiques pour diffuser les connaissances, et présenter et annoncer des contributions et des solutions propres à accélérer la réalisation de l'objectif ultime de l'énergie durable pour tous.

4. En 2015, un an après l'approbation du Plan d'action mondial pour la Décennie, une série d'accords historiques ont été conclus – le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Accord de Paris adopté au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le Programme d'action d'Addis-Abeba de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Pris ensemble, ils représentent un programme porteur de changement en vue d'un avenir durable.

5. Le Programme 2030 comprend le tout premier objectif universel en matière d'énergie, l'objectif 7 de développement durable, assorti de cibles sur l'accès à l'énergie, les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et les moyens de mise en œuvre. L'ampleur et la portée de l'objectif et des cibles fixés en matière d'énergie nécessitent une mobilisation mondiale intense dans tous les secteurs de la société. S'appuyant sur ce qui a été mené à bien jusqu'ici, la Décennie peut et doit jouer un rôle déterminant en regroupant toutes les parties prenantes pour faire de la réalisation de l'objectif 7 une réalité.

6. À cet égard, le présent rapport souligne les activités exécutées par un large éventail de parties prenantes à l'appui de la Décennie, y compris les mesures prises par les États Membres et les efforts déployés par le système des Nations Unies et les organisations internationales compétentes. Afin de démontrer l'alignement stratégique du Plan mondial d'action pour la Décennie sur le Programme 2030, le rapport met l'accent sur les aspects suivants : a) création d'un environnement

propice; b) données et surveillance; c) financement de l'action climatique et investissement; d) renforcement des capacités; e) sensibilisation; et f) partenariats.

III. Accélération de la mise en œuvre du plan d'action mondial pour l'énergie durable pour tous

7. Les États Membres ont mené toute une gamme d'activités et d'initiatives à l'appui de la Décennie. Ces actions couvrent un vaste ensemble de domaines, mais contribuent toutes dans une large mesure à accélérer la nécessaire transformation des systèmes énergétiques dans le monde, à l'échelon national comme international. Des apports sous forme de contributions des États Membres à la réalisation des objectifs de la Décennie ont été reçus, de l'Allemagne, de l'Argentine, de l'Autriche, de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, de la Chine, de Cuba, de la Fédération de Russie, du Guatemala, de l'Inde, de l'Italie, du Mexique, de Monaco et de la Slovaquie. En outre, il en a également été reçu des organismes du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales compétentes au titre de leurs activités à l'appui de la Décennie.

A. Environnement favorable

8. Les États Membres et les organisations internationales prennent des mesures audacieuses pour accélérer la transformation des systèmes énergétiques. Il s'agit notamment de la création de programmes nationaux assortis de cibles adaptées, conformément aux accords mondiaux, de la mise en place de solides cadres institutionnels de mise en œuvre et de suivi, de l'institution d'un environnement politique stable propice à la planification à long terme et à l'investissement, de la promotion d'une plus grande transparence, et du développement de marchés régis par des modes d'incitation, des normes et des labels mûrement réfléchis, transparents et appliqués uniformément ainsi que par d'autres mesures réglementaires élaborées en consultation avec les parties prenantes.

9. Parmi les exemples de stratégies, d'objectifs et de cibles définis au niveau national, on peut notamment citer les suivants :

a) Des politiques nationales en Argentine qui s'attachent à assurer l'efficacité énergétique, à développer des infrastructures adéquates à faible émission de carbone, à réduire les subventions aux combustibles fossiles inefficaces, à améliorer l'accès à des services énergétiques modernes et durables pour tous, et à activer sa contribution prévue déterminée au niveau national;

b) L'Azerbaïdjan a lancé une « feuille de route stratégique pour le développement des services collectifs », doublée d'une vision à long terme vers l'objectif 2025 et au-delà. L'Azerbaïdjan prend des mesures pour étendre l'utilisation des sources d'énergie renouvelables, conformément à l'objectif national qu'il s'est fixé de réduire les émissions de carbone de 35 % d'ici à 2030 sur la base du chiffre de référence de 1990;

c) Le Bélarus s'est fixé pour objectif de porter la part de la production d'énergie primaire à partir de sources d'énergie renouvelables dans le bouquet énergétique à 6 % d'ici à 2020, à 7 % d'ici à 2025, et à 8 % d'ici à 2030;

d) Cuba s'est défini comme objectif de porter à 24 % les sources d'énergie renouvelables dans le bouquet de production électrique d'ici à 2030;

e) L'Allemagne s'est donné des objectifs ambitieux dans le cadre de sa transition énergétique (« Energiewende »), notamment celui d'abandonner l'énergie

nucléaire d'ici à 2022, de porter la part des sources d'énergie renouvelables dans l'approvisionnement en électricité à 80 % d'ici à 2050 et de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 80 à 90 % d'ici à 2050 (par rapport aux niveaux de 1990);

f) L'Inde s'est engagée à augmenter la part des combustibles non fossiles dans la capacité de production électrique à 40 % et à réduire l'intensité d'émission de l'économie de 33 à 35 % d'ici à 2030, par rapport au niveau de référence de 2005. L'Inde entend également assurer à ses citoyens d'ici à 2022 un approvisionnement continu et fiable en électricité;

g) Le Mexique s'est doté d'objectifs ambitieux, notamment celui d'électrifier le pays à 99,8 % d'ici à 2024, de réduire l'intensité annuelle de la consommation finale d'énergie de 1,9 % pour la période 2016-2030, et veiller à ce que 63 % de la nouvelle infrastructure de production électrique du pays au cours des 15 prochaines années utilise des sources d'énergie propre;

h) Monaco, conformément à l'engagement qu'il a pris de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50 % d'ici à 2030, a créé le programme de transition énergétique en 2016, dans le but de promouvoir les sources d'énergie renouvelables et l'efficacité énergétique;

i) La Fédération de Russie, dans la révision de sa stratégie énergétique nationale, réaffirme ses objectifs qui sont de fournir des ressources énergétiques stables pour la période allant jusqu'à 2035, d'étendre l'utilisation de sources d'énergie renouvelables, d'améliorer l'efficacité énergétique et d'adopter des technologies de pointe;

j) La Slovaquie a approuvé sa politique énergétique en 2014, qui définit les objectifs stratégiques visant à produire de l'énergie concurrentielle à faible émission de carbone et à garantir un approvisionnement sûr, fiable et efficace de toutes les formes d'énergie à des prix abordables, en tenant compte de la protection des consommateurs et du développement durable.

10. Parmi les exemples de politiques et de cadres réglementaires définis, on peut citer les suivants :

a) Le Bélarus a élaboré un cadre réglementaire pour l'utilisation des sources d'énergie renouvelables, en créant des conditions favorables aux investissements, y compris un certain nombre d'avantages fiscaux pour l'expansion de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables;

b) Le Guatemala a pris des mesures destinées à promouvoir des sources d'énergie renouvelables, ce qui a entraîné une augmentation de l'électricité produite à partir de ces sources de 8 147 GWh à 10 878 GWh de 2011 à 2016, ce qui représente actuellement environ 60 % de la production totale d'électricité. Le Guatemala fait également des progrès en matière d'accès à l'énergie. En 2016, l'accès à l'électricité y est passé à 92 %, contre 84 % en 2011.

c) Le secteur des sources d'énergie renouvelables de l'Italie bénéficie d'un cadre réglementaire stable, ce qui a permis de porter la part de ces sources à 41,6 % de la production énergétique nationale totale;

d) Monaco élabore des réglementations révisées en matière d'énergie pour les bâtiments neufs et existants;

e) La Fédération de Russie s'est dotée d'un cadre réglementaire en matière d'efficacité énergétique, qui a servi à faire passer le volume total des subventions du budget fédéral pour la mise en œuvre des programmes régionaux d'efficacité énergétique à presque 700 millions de dollars de 2011 à 2014.

11. Les organismes du système des Nations Unies, ainsi que d'autres organisations internationales, se joignent aux efforts visant à faciliter la concertation sur l'énergie durable, à définir les possibilités de financement, et à créer des synergies avec les contributions prévues déterminées au niveau national au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

12. Avec l'adoption et l'entrée en vigueur rapide de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques continue d'aider les pays en développement afin de faciliter leur transition vers un avenir énergétique durable, notamment en appuyant l'examen technique de choix politiques présentant un potentiel d'atténuation élevé et des retombées positives en matière d'adaptation, de santé et de développement durable.

13. Les Commissions régionales, par l'intermédiaire de leurs comités sur l'énergie et d'un certain nombre de projets énergétiques, ne cessent d'améliorer la concertation et la coopération internationales et d'offrir des perspectives régionales sur des questions énergétiques.

B. Données et surveillance

14. L'efficacité de la planification, du suivi et de l'examen de la mise en œuvre d'activités liées à la Décennie exige la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion d'un nombre sans précédent de données et de statistiques aux niveaux local, national, régional et mondial. Des données de qualité et en temps voulu sont essentielles pour permettre aux gouvernements de planifier et de suivre les incidences de leurs politiques, notamment grâce à des données de référence et à la surveillance des progrès d'une année sur l'autre. Les indicateurs communs et les cadres statistiques peuvent mieux aider les pays à se situer par rapport à d'autres.

15. Il existe un large éventail de capacités statistiques entre les pays, chacun d'entre eux fixant ses propres priorités nationales en matière de données et de suivi. Cet effort de modernisation et de renforcement exigera un engagement résolu, dynamique et ciblé de la part des responsables de la politique gouvernementale. À cet égard, certains pays ont lancé ou mis en œuvre des projets visant à améliorer la disponibilité et la qualité des données dans le secteur de l'énergie. C'est ainsi que :

a) L'Inde a pris des mesures en faveur de l'élaboration d'indicateurs nationaux au titre des objectifs de développement durable, y compris l'objectif 7. En outre, dans le cadre des efforts visant à promouvoir la transparence et la responsabilité, certaines applications mobiles d'échange d'informations en temps réel avec les citoyens ont été lancées, notamment concernant la surveillance de l'électrification rurale et l'éclairage à diodes électroluminescentes ainsi que la cartographie de la demande énergétique actuelle;

b) Le Mexique a mis en œuvre un programme d'accès public à des informations statistiques et géographiques indiquant le potentiel d'énergie renouvelable et de production d'électricité à partir de sources d'énergie non fossiles;

c) Monaco entend continuer à installer plus de compteurs électriques intelligents et à partager les données recueillies;

d) La Slovaquie a fait de la qualité et de la rigueur de la mesure, du suivi et de l'évaluation de l'efficacité énergétique une des priorités de sa politique en matière d'énergie.

C. Financement de l'action climatique et investissement

16. Les États Membres ont signalé diverses mesures visant à stimuler le financement, qui prévoient notamment des méthodes et des instruments permettant d'identifier les déficits de financement, de favoriser de nouveaux partenariats entre le gouvernement et le secteur privé, de renforcer la coopération internationale, d'harmoniser la réglementation et permettre aux instruments novateurs de promouvoir le partage des risques et la responsabilité. Un certain nombre d'organisations internationales adoptent également des mesures dans ce domaine, notamment en investissant directement dans des projets énergétiques et en développant des outils de financement de l'énergie. C'est ainsi que :

a) L'Azerbaïdjan a dégagé un montant d'environ 1 milliard de manats pour la construction de centrales électriques, conformément à la priorité nationale sur les sources d'énergie renouvelables;

b) La Chine a demandé aux États Membres de s'attacher à favoriser l'ouverture et la transparence de la gouvernance du commerce mondial et de l'investissement pour consolider le régime commercial multilatéral et libérer le potentiel de coopération mondiale en matière d'économie, de commerce et d'investissement;

c) L'Allemagne contribue à mobiliser le capital privé au moyen de divers instruments sur mesure, dont le programme Get-Fit (Global Energy Transfer Feed-in Tariffs), le Fonds pour l'atténuation des risques géothermiques, le Programme de coopération sur les énergies renouvelables et le Fonds régional d'apport de liquidités. En outre, la présidence allemande du G20 en 2017 a commandé une étude conjointe de l'Agence internationale de l'énergie et l'Agence internationale pour les énergies renouvelables sur thème « Perspectives pour la transition énergétique – besoins d'investissement pour un système énergétique à faible émission de carbone ». Les résultats en sont positifs : la transition énergétique est techniquement possible et économiquement viable;

d) L'Inde s'est lancée dans des projets d'une valeur d'environ 15 milliards de dollars en 2015 et 2016, dont un montant de 4,5 milliards de dollars consacré au réseau électrique. L'Inde a également mis en place un système destiné à assurer aux zones rurales un approvisionnement continu en électricité, avec un investissement total de 11,4 milliards de dollars, ainsi qu'un système de développement intégré de l'équipement énergétique grâce à un apport financier d'un montant total de 9,8 milliards de dollars;

e) L'Italie finance des projets relatifs à l'énergie en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique latine, où l'accès à l'énergie est indispensable au développement économique et humain durable. Le Ministère italien de l'environnement a alloué 18,7 millions d'euros à des projets énergétiques en Afrique;

f) Le Mexique a lancé le Fonds de service universel électrique, grâce à une contribution de 3 millions de pesos, qui a permis de financer l'électrification dans les zones rurales et dans les zones urbaines marginalisées. Le Mexique vise également à quadrupler ses investissements dans la recherche-développement de technologies énergétiques non polluantes, en consacrant jusqu'à 310 millions de dollars sur cinq ans à l'énergie géothermique, solaire, éolienne, marine, à la bioénergie, aux réseaux intelligents et au piégeage du carbone;

g) En Fédération de Russie, la coopération entre le Gouvernement et le secteur privé s'est traduite par des subventions à hauteur de 700 millions de dollars

en vue de la mise en œuvre des programmes d'efficacité énergétique régionaux de 2011 à 2014;

h) La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe, procède à l'exécution d'un projet de renforcement des capacités visant à accroître les investissements en matière de sources d'énergie renouvelables au niveau des États Membres dans le cadre de l'atténuation des changements climatiques, les activités prévues étant en conformité avec les objectifs de la Décennie;

i) Le financement du Groupe de la Banque mondiale dans le secteur de l'énergie a totalisé 11,5 milliards de dollars en 2016, dont environ 2,9 milliards de dollars au titre de projets et programmes consacrés aux sources d'énergie renouvelables et à l'efficacité énergétique;

j) L'Agence internationale pour les énergies renouvelables, dans son rapport intitulé « Unlocking renewable energy investment : the role of risk mitigation and structured finance » (Libérer le potentiel d'investissement en matière d'énergie renouvelable : le rôle de l'atténuation des risques et du financement structuré), a recensé les principaux risques et obstacles entravant l'investissement et offert aux décideurs, aux investisseurs publics et privés, et aux institutions financières publiques une panoplie d'outils à utiliser pour intensifier leurs investissements dans le domaine des énergies renouvelables. Le programme Remap exécuté par l'Agence vise pour l'essentiel à évaluer le potentiel réaliste des énergies renouvelables jusqu'en 2030 et au-delà, dans tous les aspects du système énergétique mondial, et quantifie les énergies renouvelables en termes de coûts et d'investissements, ainsi que de contribution aux objectifs climatiques et environnementaux. Le programme s'est étendu à 70 pays qui constituent plus de 90 % de la consommation mondiale d'énergie.

D. Renforcement des capacités

17. Le renforcement des capacités sera un facteur déterminant dans la transition vers des systèmes d'énergie moins polluants, abordables et durables qui puissent bénéficier à tous. Les mesures que sont appelés à prendre les États Membres pour appuyer le renforcement des capacités portent notamment sur la fourniture d'une assistance technique aux gouvernements, entreprises et organisations; des actions visant à mettre en place de vigoureuses institutions locales; des politiques et trousseaux à outils de type opérationnel; la collecte et la diffusion de connaissances et de pratiques optimales d'assistance technique aux gouvernements, entreprises et organisations; et la tenue d'ateliers techniques et de réunions de groupes d'experts. Les lacunes observées dans la capacité de surmonter de multiples obstacles intersectoriels simultanément sont également comblées par certains États Membres. Les organismes des Nations Unies ont également fourni un appui solide aux États Membres à cet égard, en tirant parti des compétences intersectorielles au sein du système des Nations Unies. C'est ainsi que :

a) L'Autriche dirige un réseau mondial de centres régionaux pour les énergies renouvelables en Afrique subsaharienne, dans les Caraïbes, dans le Pacifique et dans d'autres régions, visant à renforcer les capacités et la coopération régionale de manière à atténuer les obstacles à l'investissement dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les marchés et les industries;

b) L'Allemagne mène diverses activités de renforcement des capacités au titre de partenariats bilatéraux axés sur l'Afrique. Il s'agit notamment de voyages d'étude, d'ateliers d'experts et de réunions thématiques pour débattre d'aspects tels

que l'intégration des énergies renouvelables dans les marchés, l'accès à l'énergie, des solutions hors réseau et l'efficacité énergétique. Ces activités rassemblent des représentants de haut niveau du Gouvernement, ainsi que des experts du monde universitaire, du secteur privé et de la société civile;

c) L'Inde a souligné qu'il fallait renforcer les capacités pour améliorer la coordination entre les politiques nationales, régionales et locales et les adapter aux particularités des différents États et régions. La nomination d'un seul ministre d'État chargé de l'énergie, du charbon, des sources d'énergie nouvelles et renouvelables et des mines a été une étape importante dans cette direction;

d) Les centres d'innovation énergétique mexicaine sont des centres de recherche axés sur l'énergie géothermique, l'énergie solaire, l'énergie éolienne, l'énergie marine et la bioénergie, qui cherchent à rapprocher les milieux universitaires, industriels et gouvernementaux afin de développer des technologies, des produits et des services permettant d'exploiter le potentiel de l'énergie renouvelable au Mexique;

e) Dans sa politique énergétique nationale, la Slovaquie définit ses priorités en matière de renforcement de capacités, notamment en faisant ressortir la nécessité d'améliorer la qualité de l'information et de mieux sensibiliser le public à l'importance du rendement énergétique;

f) Plusieurs pays font porter l'essentiel de leurs efforts sur le développement d'outils de connaissances à même de promouvoir les meilleures pratiques et le partage de l'information. Il s'agit notamment de l'Atlas national mexicain des zones possibles de développement des énergies renouvelables, un outil technologique qui fournit des informations actualisées sur le potentiel des énergies renouvelables par zones géographiques; et d'une plateforme en ligne conçue par Monaco, qui regroupe des informations pertinentes liées à la transition énergétique du pays;

g) La Commission économique pour l'Europe, par l'intermédiaire de son Comité de l'énergie durable et de ses organes subsidiaires, met en œuvre et appuie toute une série d'activités dans le domaine de l'énergie durable et ses domaines transversaux, notamment le projet « Pathways to Sustainable Energy » (Moyens de promouvoir l'énergie durable), qui vise à faciliter la concertation et à explorer les voies politiques et le projet « Methane management in extractive industries » (Gestion du méthane dans les industries extractives), dont l'objet est d'accroître la capacité des États membres de la Commission de mesurer, de notifier, de vérifier et de réduire les émissions de méthane dans les principales industries extractives liées à l'énergie;

h) La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, grâce à l'exécution d'un projet de renforcement des capacités d'élaboration de technologies vertes pour améliorer les modes de subsistance des communautés rurales, contribue à la diffusion de technologies énergétiques vertes dans les zones rurales, raffermir les moyens d'action en travaillant dans le secteur public et les municipalités et favorise l'échange de connaissances;

i) Le Programme des Nations Unies pour l'environnement accueille le centre de l'efficacité énergétique de Copenhague, consacré à cette thématique et qui est en outre un satellite de son Centre pour l'énergie, le climat et le développement durable à l'Université technique du Danemark;

j) Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a lancé une stratégie mondiale pour la sécurité d'accès aux carburants et à l'énergie (SAFE) en 2014, qui fournit des orientations essentielles et définit des méthodes et des technologies novatrices, se rapportant notamment aux cuisinières propres ou

économiques en combustible, aux combustibles de substitution durables et à l'éclairage par énergie solaire;

k) L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture a poursuivi son programme pluripartenaires « Energy-Smart Food for People and Climate » pour une production alimentaire énergétiquement rationnelle et respectueuse de l'homme et du climat, qui vise à aider les États Membres à passer à des systèmes agroalimentaires axés sur le rendement énergétique;

l) Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU coordonne un nouveau programme de partenariat, intitulé « L'énergie au service de l'avenir que nous voulons : promotion des pratiques innovantes dans le domaine de l'énergie et du développement durable », qui alloue une subvention de 1 million de dollars afin de financer des activités de renforcement des capacités futures en rapport avec l'énergie pour le développement durable;

m) En 2015 et 2016, le Département des affaires économiques et sociales, en sa qualité de secrétariat d'ONU-Énergie et en coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, a tenu trois ateliers régionaux en Amérique latine (Panama), en Asie (République de Corée) et en Afrique (Éthiopie) sur l'intégration des objectifs de développement durable, des cibles et des indicateurs en matière d'énergie dans les programmes statistiques nationaux.

En coopération avec d'autres organismes des Nations Unies, le Département des affaires économiques et sociales a coordonné une série d'ateliers et de réunions sur le thème de l'énergie, notamment une réunion d'experts sur l'objectif de développement durable 7 et son rôle dans l'atténuation des effets du changement climatique (Marrakech, 2016) en marge de la vingt-deuxième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, et un colloque sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de développement durable 7 et ses liens avec d'autres objectifs de développement durable (Bangkok 2017), organisé conjointement avec la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique. Une série de colloques et de réunions ont été prévus en Asie, en Europe, en Amérique latine et en Afrique en 2017 et 2018.

E. Actions de sensibilisation

18. Les actions d'information et de sensibilisation sont des outils essentiels dont se servent de nombreux pays pour promouvoir le dialogue sur des questions concrètes, échanger leurs données d'expérience et susciter une véritable volonté de la part des dirigeants de stimuler l'innovation, la prise de risques et le changement. Plusieurs États Membres ont fait état de consultations tenues et d'engagements pris aux niveaux national, régional et mondial, qui ont abouti à l'élaboration de politiques et de réglementations, au renforcement de la coopération internationale, et à l'instauration de nouveaux partenariats autour de questions clefs. C'est ainsi que concrètement :

a) Le Forum de l'énergie de Vienne, tenu en Autriche en mai 2017, a réuni quelque 1 700 représentants de gouvernements, d'entreprises, de milieux universitaires, du monde scientifique et de la société civile pour discuter de l'énergie durable au titre de la mise en œuvre des objectifs de développement durable et de l'Accord de Paris. Les débats ont fait ressortir les effets multiplicateurs des approches intégrées en faveur du développement durable aux niveaux national, régional et mondial;

b) Le troisième Dialogue annuel de transition énergétique de Berlin a eu lieu en mars 2017, avec 2 000 participants venus du monde entier;

c) La première Conférence ministérielle « Italie-Afrique », organisée dans le cadre de l'initiative « Italie-Afrique », s'est déroulée en mai 2016 à Rome et a jeté les bases de l'élargissement et de l'approfondissement des domaines possibles de coopération avec l'Afrique, dont l'énergie. La Conférence devrait se tenir tous les deux ans.

d) Monaco a entamé de vastes consultations avec les parties prenantes nationales en vue de la rédaction d'un livre blanc sur la transition énergétique. Des activités de sensibilisation, telles qu'une « journée sans voiture », sont favorisées comme le prévoit la transition énergétique du pays.

19. Les parties prenantes se réunissent également dans le cadre d'une multitude de programmes et d'engagements pour préconiser des solutions efficaces. Parmi les exemples, on peut notamment citer : la Semaine de l'énergie durable organisée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest à Accra (2016); le septième Forum international sur l'énergie au service du développement durable, tenu à Bakou (2016); les réunions des ministres de l'énergie du Groupe des Vingt, qui se sont déroulées à Beijing (2016) et à Hambourg (Allemagne) (2017); le Forum sur l'énergie propre en Asie, tenu à Manille (2017); l'Expo 2017 qui s'est déroulée à Astana (2017), qui englobe une conférence ministérielle sur l'énergie tenue dans le cadre du huitième Forum international sur l'énergie au service du développement durable; le Sommet mondial sur l'énergie de l'avenir qui a eu lieu à Abou Dhabi (2017), le Forum mondial sur l'efficacité énergétique, tenu à Washington (2017); la huitième réunion ministérielle sur l'énergie propre, qui s'est déroulée à Beijing (2017); le Forum des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur le développement durable tenu à Mexico (2017); la Semaine européenne de l'énergie durable, organisée à Bruxelles (2017); et la vingt-deuxième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (2016) qui a eu lieu à Marrakech (Maroc) (2016).

F. Partenariats

20. Dans la perspective des programmes mondiaux, de nombreux États Membres et organisations internationales prennent des mesures audacieuses pour stimuler la coopération autour de questions essentielles liées à la transition énergétique, soit par la création de nouveaux partenariats, soit par le raffermissement des coalitions établies. La participation des entreprises, de la société civile et des milieux universitaires est actuellement renforcée dans tous les aspects et à tous les niveaux pour mobiliser leurs contributions particulières.

21. Les exemples ci-après comprennent certaines des nombreuses initiatives que les États Membres ont signalées avoir mené dans ce sens :

a) Le « Partenariat Afrique-UE pour l'énergie » est un cadre de dialogue stratégique à long terme entre l'Afrique et l'Union européenne dont les objectifs consistent à échanger des connaissances, à dégager des priorités politiques et à élaborer des programmes communs sur les principaux problèmes et défis liés à l'énergie. Par le biais de son recensement des initiatives et programmes existants en Afrique, le Partenariat sert de base essentielle à une meilleure coordination ainsi qu'à une meilleure harmonisation des activités entre les deux continents.

b) Le Mécanisme de dialogue de partenariat établi au titre de l'initiative de l'Union européenne relative à l'énergie offre une vaste gamme de services allant de la coordination des donateurs et de la concertation politique stratégique à la mise en

œuvre dans les pays partenaires, d'activités visant à promouvoir l'énergie durable en Afrique, en Amérique latine et en Asie. C'est ainsi qu'il a favorisé le dialogue afro-européen par le truchement de plusieurs réunions de haut niveau tenues dans le cadre du partenariat énergétique Afrique-Union européenne, conseillé les pays partenaires sur 55 politiques, stratégies et réglementations en matière d'énergie durable, et soutient actuellement 25 projets d'investissement dans les sources d'énergie renouvelables représentant une capacité installée prévue de 221 MW;

c) L'« Energizing Development Partnership », une initiative actuellement financée par l'Allemagne, les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la Suède et la Suisse, œuvre de concert avec 25 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, à réduire la pauvreté énergétique et à améliorer l'accès à des services énergétiques modernes;

d) L'initiative de l'Alliance internationale pour l'énergie solaire, sous la direction de l'Inde, est une coalition de plus de 120 pays riches en ressources solaires cherchant à intensifier massivement l'énergie solaire grâce à une coopération renforcée;

e) L'Italie s'est activement engagée dans des partenariats public-privé, avec notamment l'Agence internationale pour les énergies renouvelables et le Partenariat international pour la coopération en matière d'efficacité énergétique et se trouve actuellement à la tête de l'association Solutions énergétiques renouvelables pour la Méditerranée;

f) Le Mexique participe à plusieurs partenariats de coopération internationale sur la recherche et le développement technologique, comme l'initiative « Mission Innovation », visant à rendre l'énergie propre abordable pour tous;

g) La Fédération de Russie coopère activement avec plusieurs pays d'Europe, d'Asie, d'Afrique et des Amériques à l'élaboration de plus de 50 projets conjoints, à la construction de gazoducs et à l'installation de centrales nucléaires et hydroélectriques;

h) Le cadre de partenariats en ligne de l'ONU pour les objectifs de développement durable offre un mécanisme transparent de mobilisation et de suivi des engagements pour aider à les faire passer de milliards à des milliers de milliards de dollars au profit de milliards de personnes. À ce jour, 352 initiatives ont été enregistrées sur cette plate-forme à l'appui de l'objectif de développement durable 7, assorties d'objectifs stratégiques conformément à la Décennie de l'énergie durable pour tous;

i) Le Réseau de praticiens dans le domaine de l'accès à l'énergie, dirigé par la Fondation des Nations Unies, compte plus de 2 500 membres représentant de petites, moyennes et grandes entreprises énergétiques propres, de la société civile, des pouvoirs publics et des milieux universitaires et fournit des services énergétiques dans 170 pays. À ce jour, les membres du Réseau signalent avoir aidé des millions de personnes à travers le monde à trouver des solutions énergétiques propres, fiables, et abordables.

L'énergie durable pour tous joue un rôle important sur la scène internationale dans le domaine des sources d'énergie durables et renouvelables et a identifié des secteurs dans lesquels elle peut créer une valeur ajoutée distincte. Il s'agit de l'amélioration du dialogue entre les acteurs de l'industrie énergétique, de la mise en place de stratégies destinées à permettre aux dirigeants de fournir à tous une énergie propre et abordable, de la conclusion de partenariats et d'une communication ciblée. Le troisième Forum de l'énergie durable pour tous, qui s'est tenu en avril 2017 à New York, a réuni plus de 1 000 représentants de haut niveau sur le thème « Aller

plus loin, plus vite – Ensemble » vers des objectifs et des progrès mondiaux en matière d'énergie au titre de l'objectif de développement durable 7.

IV. Domaines appelant des actions plus poussées

22. La transformation du système énergétique est possible. Les engagements pris dans le cadre des nouveaux programmes mondiaux ont accéléré le rythme du changement. Des mesures audacieuses adoptées par les États Membres et la communauté internationale ont permis d'accomplir d'importants progrès vers la réalisation de l'accès universel à l'énergie abordable, fiable et durable pour tous.

23. Toutefois, la réalisation des objectifs fixés dans les nouveaux programmes mondiaux, notamment le Programme 2030, le Programme d'action d'Addis-Abeba et l'Accord de Paris, exigera un redoublement d'efforts dans plusieurs domaines. C'est ainsi que :

a) Des politiques audacieuses, des cadres réglementaires et des mesures d'incitation sont nécessaires pour favoriser l'innovation, intensifier la recherche et le développement technologique et attirer l'investissement dans le domaine de l'énergie durable;

b) La disponibilité et la cohérence des données restent des défis majeurs à la réalisation de la transition énergétique. L'accent devrait être mis sur l'amélioration de l'utilisation des données sur l'énergie ventilées, entre autres, par sexe et par zone géographique;

c) L'investissement est au cœur de la transition vers un avenir énergétique durable. Pour le débloquer, des efforts conjoints de tous les acteurs, publics et privés, sont nécessaires. La place accordée à la planification à long terme sera essentielle à l'accroissement des investissements requis, vu qu'il en va de la sécurité des investisseurs;

d) Les activités de plaidoyer, de communication et de sensibilisation doivent être renforcées pour susciter une véritable volonté de la part des dirigeants de stimuler l'innovation, la prise de risques et le changement. Des efforts particuliers devraient être déployés pour mieux cerner les liens entre l'énergie et d'autres facteurs de développement, y compris l'eau, la sécurité alimentaire, la santé, l'éducation, l'égalité entre les sexes et la pauvreté;

e) Des partenariats multipartites plus solides et plus efficaces seront la clef du succès. Outre la création de nouvelles alliances, l'accent devrait être placé sur la promotion du respect du principe de responsabilité et sur la transparence des institutions existantes;

f) Une action plus soutenue en faveur du renforcement des capacités est nécessaire aux institutions gouvernementales et aux acteurs concernés pour les aider à planifier, à mettre en œuvre et à suivre des politiques efficaces, des mécanismes fondés sur le marché, des schémas d'entreprise, des outils d'investissement et des réglementations en matière d'énergie. Une attention particulière devrait être accordée simultanément au raffermissement du potentiel de coordination des moyens de lutte contre les multiples obstacles intersectoriels.

V. Conclusions et orientations futures

24. La Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous est une excellente occasion qui s'offre à toutes les parties prenantes de se regrouper autour d'une plateforme commune pour prendre de nouvelles mesures et assurer la

complémentarité des activités et des synergies en vue de progresser dans la voie de la réalisation des objectifs globaux de l'énergie durable pour tous, avant la première évaluation de l'objectif de développement durable 7 relatif à l'énergie lors du Forum politique de haut niveau en 2018.

25. Malgré des améliorations considérables enregistrées au cours des dernières années, des défis majeurs subsistent. L'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes nécessite une augmentation de la part des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'élargissement des infrastructures énergétiques et l'accroissement des investissements qui y sont consacrés. Les progrès accomplis dans tous ces domaines se situent en deçà de ce qu'il faut pour atteindre les objectifs mondiaux d'ici à 2030. À l'avenir, des niveaux plus élevés de financement et des politiques plus audacieuses, ainsi qu'une volonté des pays d'adopter de nouvelles technologies sur une échelle beaucoup plus ambitieuse seront nécessaires.

26. Le système des Nations Unies se tient prêt à aider les États Membres à l'heure où ils mobilisent leurs efforts pour faire de l'énergie durable pour tous une réalité et pour aider à éliminer la pauvreté dans l'idée d'assurer un développement durable et une prospérité mondiale.
